



REVUE d'AMSSNuR

Juillet – Décembre 2021

- N° 4 -

Le deuxième semestre de l'année 2021 coïncide avec la clôture de la mise en œuvre du plan stratégique 2017-2021 de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) approuvé en 2016, lors de la première session de son Conseil d'Administration et de l'élaboration du projet de stratégie pour la période 2022-2026.

Ce plan stratégique 2017-2021, a pour objectifs de (1) mettre à niveau le cadre réglementaire de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (SSNR), (2) renforcer le niveau de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques de l'ensemble des activités et des installations mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants (3) mettre en place un système national de sécurité nucléaire et du plan national d'intervention en cas de situation d'urgence radiologique, en coordination avec les départements et les organismes concernés, (4) établir une politique de communication transparente et fiable (5) développer et maintenir les compétences humaines et organisationnelles (6) développer et renforcer la coopération régionale et internationale (7) assurer la veille internationale sur les expériences dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques.

Dans ce cadre, je souhaiterais relever quelques faits saillants suivants qui ont marqué la période du lancement de l'Agence:

- L'élaboration de 59 projets de textes réglementaires nécessaires à l'application de la loi n°142-12 ;
- L'octroi de 5691 autorisations (d'utilisation, d'importation, d'exportation...) réparties entre le secteur médical (75%) suivi par les applications industrielles (16%), puis la sécurité et le contrôle (4%) ainsi que d'autres secteurs (5%) ;
- L'inspection réglementaire de 2705 installations et activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants ;



- L'organisation de plus de 100 ateliers de formation, de conférences et d'ateliers national, régional et international, en plus de 1000 parutions médiatiques ;
- L'établissement d'accords de coopération nationaux (11), régionaux (4) et internationaux (11).

En termes d'impact, les efforts consentis par AMSSNuR permettront, entre autres, d'asseoir un cadre réglementaire solide et pérenne capable de renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques au niveau national, d'essaimer une culture de sûreté et de sécurité nucléaire dans les installations et les activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants et d'affirmer le positionnement d'AMSSNuR sur le plan régional et international en tant qu'autorité réglementaire pionnière dans les domaines de la SSNR.

L'ensemble de ces réalisations ne pourraient être concrétisées sans le soutien du Conseil d'Administration d'AMSSNuR, l'implication des départements ministériels concernés, et l'engagement de ses équipes.

Ainsi, pour renforcer son positionnement au niveau national et régional en tant qu'organisme réglementaire, indépendant, efficace, crédible et transparent, AMSSNuR a élaboré un nouveau plan stratégique pour 2022-2026 qui sera soumis à son Conseil d'Administration pour approbation.

Bonne lecture
Dr Khammar MRABIT

ACTUALITES D'AMSSNuR.....5

- Tenue de la 6ème Session du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques
- Signature d'accord de désignation d'AMSSNuR en tant que Premier Centre Collaborateur africain de l'AIEA pour le renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire
- AMSSNuR reçoit deux experts de l'IRE -Lab belge dans le cadre du projet de coopération CE/IRE et AMSSNuR relatif à la mise en place d'un dispositif national de surveillance radiologique de l'environnement
- Dr Khammar Mrabit prend part au débat général des organisations intergouvernementales en marge de la 65ème Conférence Générale de l'AIEA
- AMSSNuR abrite le deuxième atelier régional de formation de formateurs sur la conduite des interventions en cas de situation d'urgence portuaire ou maritime

FAITS MARQUANTS.....13

- Activités de contrôle réglementaire
- Publication au Bulletin Officiel n°7009 du 2 août 2021 de l'Arrêté du Chef du Gouvernement n°3.12.21 portant fixation des niveaux d'exemption des activités, des installations et des sources de rayonnements ionisants y associées relevant de la catégorie II.

BILAN DES REALISATIONS.....16

- 7 axes stratégiques 2017-2021 portés par des programmes d'activités éclairés
- 1. Mise à niveau du cadre réglementaire national de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques
- 2. Renforcement du niveau de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques
- 3. Mise en œuvre du système national de sécurité nucléaire et le plan national d'intervention d'urgence nucléaire ou radiologique
- 4. Etablissement d'une politique de communication transparente et fiable
- 5. Développement et maintien des capacités humaines et organisationnelles
- 6. Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale
- 7. Veille sur les expériences dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques

EVENEMENTS ET WEBINAIRES.....22

- Projet de support de l'UE à AMSSNuR pour développer ses capacités organisationnelles et humaines et renforcer le cadre réglementaire national de sûreté nucléaire – Réunion du Comité Mixte AMSSNuR/RISKAUDIT/Union Européenne
- Organisation du workshop national de leadership en sûreté et sécurité nucléaire
- Le Royaume du Maroc prend part à la 5ème Conférence des États Parties au Traité de Pékindaba sur la zone libre d'armes nucléaires en Afrique
- Tenue de la 17ème réunion du comité de pilotage du Forum des Autorités Réglementaires Nucléaires en Afrique (FNRBA)
- Programme de formation des formateurs du Pôle DGSN/DGST sur les éléments essentiels de la sécurité nucléaire

CONCLUSION.....27

■ ACTUALITÉS



Tenue de la 6ème Session du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques

9 juillet 2021



Le 9 juillet 2021 s'est tenue la 6ème session du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) présidée par Dr Saadeddine El Otmani, Chef du Gouvernement. L'ordre du jour de cette session a porté principalement sur la présentation et la discussion du rapport annuel 2020 d'AMSSNuR, le bilan de ses activités du 1er janvier au 30 juin 2021, le bilan des réalisations de son plan stratégique 2017-2021, les projets des orientations stratégiques d'AMSSNuR 2022-2026 ainsi que la programmation budgétaire pluriannuelle 2022-2024.

Dr. Khammar Mrabit, Directeur Général d'AMSSNuR, a mis en avant les principales réalisations, et ce en présentant la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal d'AMSSNuR 2017-2021, les programmes mis

en place pour assurer un haut niveau de sûreté et de sécurité dans toutes les installations et les activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants et visant la protection des travailleurs, des citoyens et de l'environnement contre les risques potentiels y associés.

Les membres du Conseil d'Administration ont salué les réalisations d'AMSSNuR en termes (1) de mise à niveau du cadre réglementaire, par l'élaboration de 56 projets de textes réglementaires nécessaires pour l'application de la loi n°142-12, (2) d'octroi de 4653 autorisations d'import, d'export, de cession, de vente, d'utilisation, de transfert et de transport de sources de rayonnements ionisants, (3) de réalisation d'opérations d'inspection ayant couvert 2534 installations et activités utilisant des sources de rayonnements ionisants... [Lire plus](#)

Signature de l'accord de désignation d'AMSSNuR en tant que Premier Centre Collaborateur africain de l'AIEA pour le renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire

13 juillet 2021



Le 13 juillet 2021, s'est tenue à Vienne la cérémonie de signature d'un accord entre l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et de remise de la plaque de « Centre Collaborateur ».

Ont participé à cet événement :

S.E. M. Azzedine FARHANE, Ambassadeur et représentant permanent du Royaume auprès des Organisations Internationales à Vienne ;
Khammar MRABIT, Directeur Général d'AMSSNuR ;

Mme Lydie Evrard, Directrice Générale Adjointe Chef de Département de la Sûreté et de la Sécurité Nucléaires à l'AIEA ;

Mme Elena Buglova, Directrice de la Division de la Sécurité Nucléaire à l'AIEA ;

M. Daming Liu, Chef de la Section de la Sécurité Nucléaire des matières hors contrôle réglementaire à l'AIEA ;

M. Nigel Tottie, Chef du Service de l'infrastructure de réponse institutionnelle, matières hors contrôle réglementaire à l'AIEA ;

M. Sasha Damjanac, Chef de la Section de la Gestion des contrats de recherche à l'AIEA ;
et

M. Fei Liu, Chargé de la Sécurité Nucléaire des matières hors contrôle réglementaire à l'AIEA.

En vertu de cet accord, AMSSNuR devient le 1er Centre Collaborateur africain de l'AIEA pour le renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire, pour la période 2021-2025, selon un plan d'action spécifique visant à :

Assister les États membres dans l'élaboration du cadre réglementaire relatif à la sécurité nucléaire de leurs pays respectifs ;

Développer les capacités nationales et régionales, notamment africaines ... [Lire plus](#)

AMSSNuR reçoit deux experts de l'IRE -Lab belge dans le cadre du projet de coopération CE/IRE et AMSSNuR relatif à la mise en place d'un dispositif national de surveillance radiologique de l'environnement

18 septembre 2021



Dans le cadre du développement de la stratégie de surveillance radiologique de l'environnement du Royaume du Maroc, l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) a reçu deux experts de l'IRE-Lab belge, du 14 au 17 septembre 2021.

L'objectif de cette visite était de discuter un projet de coopération entre les deux organismes en matière de surveillance radiologique de l'environnement. En effet, l'IRE-Lab compte assister AMSSNuR dans la mise en place de sa stratégie et de son programme de surveillance radiologique de l'environnement et lui apporter son support pour la mise en place d'un système de monitoring radiologique du territoire marocain.

Par le biais de ce programme de coopération co-financé par la Direction Générale des partenariats internationaux de la Commission Européenne et le Service Public Fédéral de la Belgique, l'IRE-Lab assistera AMSSNuR dans:

- La mise en place d'un réseau de télémessure de la radioactivité ambiante et fourniture de stations de mesure ;
- La mise en place d'un programme national de surveillance radiologique de l'environnement et support aux laboratoires agréés de mesure de la radioactivité ; et
- La mise en place du programme spécifique de surveillance radiologique de l'environnement en cas d'urgence.

Afin d'assurer la collecte d'informations leur permettant une connaissance ciblée de l'état des lieux du système de surveillance radiologique au Maroc, les experts de l'IRE-Lab ont rendu visite aux laboratoires du Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN), la station de supervision d'AMSSNuR, les laboratoires du Centre National de Radioprotection (CNRP) et la sonde de mesure de la radioactivité dans l'environnement installée ... [Lire plus](#)

Dr Khammar Mrabit prend part au débat général des organisations intergouvernementales en marge de la 65ème Conférence Générale de l'AIEA

18 septembre 2021



Dr Khammar Mrabit, Président du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA) et Directeur Général de l'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), a pris part, par visio-conférence, au débat général des organisations intergouvernementales organisé en marge de la 65ème Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), le 22 septembre 2021 à Vienne.

La participation de Dr Mrabit a lieu suite à l'obtention par le FNRBA du statut d'observateur à la 65ème Conférence Générale de l'AIEA qui lui permet de s'exprimer, au même titre que de hauts responsables des organisations régionales, lors de ladite Conférence, et de faire état des activités qu'il mène pour le renforcement des capacités des organismes régulateurs

africains en matière de sûreté et de sécurité nucléaires.

Considérant l'importance du développement et du maintien des capacités dans les États membres africains de l'AIEA, Dr Mrabit a rappelé dans son discours l'assiduité des travaux menés par le FNRBA visant à promouvoir davantage un cadre mondial durable de sûreté et de sécurité nucléaires et la réalisation de résultats tangibles malgré les défis importants que les États membres africains rencontrent dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

Dr Mrabit a également mentionné que le FNRBA accorde une grande importance à l'intégration des jeunes et des femmes dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires. Il estime que les États membres africains de l'AIEA peuvent obtenir d'excellents résultats ... [Lire plus](#)

Réunion bilatérale entre AMSSNuR et le Conseil de Sûreté Nucléaire espagnol (CSN)

10 novembre 2021



En marge de la Conférence Internationale sur « Une décennie de progrès après Fukushima Daiichi : Bâtir sur les leçons retenues pour renforcer la sûreté nucléaire » organisée par l'AIEA à Vienne du 8 au 12 novembre 2021, la délégation marocaine présidée par Dr. Khammar Mrabit, s'est réunie, le mardi 9 novembre 2021, avec la délégation espagnole conduite par M. Josep Maria Serena, Président du Conseil de Sûreté Nucléaire espagnol (CSN).

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue le bilan de leur coopération et les moyens pour la renforcer davantage dans l'avenir et ce, sur le plan bilatéral ainsi que régional, notamment à travers le Forum des autorités réglementaires en Afrique (FNRBA), présidé par Dr. Mrabit, le réseau de coopération ibéro-américain des autorités réglementaires dans les domaines nucléaires et radiologiques (FORO),

présidé par M. Josep Maria Serena et le réseau global de sûreté et de sécurité nucléaires (GNSSN) présidé par M. Alfredo de los Reyes, Directeur des Programmes Internationaux au CSN.

Sur le plan bilatéral, les deux parties ont retenu trois thématiques majeures à développer portant en particulier sur (1) la sûreté radiologique dans le domaine médical, en l'occurrence; l'accompagnement de nouveaux projets de la protonthérapie qui est une forme moderne et précise de la radiothérapie destinée au traitement des maladies cancéreuses (2) la surveillance radiologique aérienne et marine principalement dans les espaces communs aux deux pays et (3) la préparation et la gestion des situations d'urgence nucléaires ou radiologiques. ... [Lire plus](#)

AMSSNuR participe à la table ronde sur la coopération internationale en marge de la Conférence Internationale sur « Une décennie de progrès après Fukushima Daiichi : Bâtir sur les leçons retenues pour renforcer la sûreté nucléaire »

10 novembre 2021



Dr Khammar Mrabit, Président du Bureau du Réseau International pour l'éducation et la formation dans le domaine de la préparation et de la conduite des interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique (iNET-EPR) et Président du Forum des autorités réglementaires nucléaires en Afrique (FNRBA), a contribué à la table ronde dédiée à la coopération internationale, organisée, le 10 novembre 2021, à l'occasion de la Conférence Internationale sur « Une décennie de progrès après Fukushima Daiichi : Bâtir sur les leçons retenues pour renforcer la sûreté nucléaire », qui a lieu à Vienne, du 8 au 12 novembre 2021.

Réunissant des dirigeants et des experts de haut niveau, cette conférence est organisée par l'Agence Internationale de l'Énergie

Atomique (AIEA) et vise à capitaliser sur les leçons apprises et partager les expériences et les réalisations des organisations intervenant dans la gestion des situations d'urgence au niveau national, régional et international à la suite de l'accident de Fukushima Daiichi, d'une part, et d'identifier des initiatives et des moyens permettant de renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires au niveau international, d'autre part.

Au cours de la table ronde dédiée à la coopération internationale, à laquelle ont pris part des représentants de l'Union Européenne, des autorités réglementaires et des organismes de support technique de la France, de l'Espagne, du Royaume Uni, de Biélorussie, de Thaïlande et Maroc.. [Lire plus](#)

Dr. Khammar Mrabit signe à Vienne, en sa qualité de Président du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique la prolongation de l'arrangement pratique de coopération entre ce forum et l'AIEA

11 novembre 2021



En marge de la Conférence Internationale sur les leçons retenues pour renforcer le régime global de sûreté nucléaire, à la suite de l'accident de Fukushima survenu le 11 mars 2011, qui se tient à Vienne du 8 au 12 novembre 2021 et qui connaît la participation de plus de sept cent experts, Dr. Khammar Mrabit a signé, en sa qualité de Président du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique 'FNRBA', la prolongation de l'arrangement pratique de coopération entre ce forum et l'Agence Internationale de l'Energie Atomique 'AIEA' pour une durée de 3 ans.

Signé respectivement par Dr Khammar Mrabit, Président du FNRBA et Mme Lydie Evrard, Directrice Générale Adjointe et Chef du Département de la sûreté et de la sécurité

nucléaires à l'AIEA en présence de Son Excellence l'Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès des Organisations Internationales à Vienne, M. Azzeddine Farhane, cet arrangement pratique de coopération vise le renforcement de la Sûreté et de la Sécurité nucléaires en Afrique, et ce, à travers les programmes de coopération, la formation, l'assistance technique et l'expertise.

Dans son discours, Mme Evrard a salué l'engagement du Royaume du Maroc au niveau de l'Afrique et à l'international et a apprécié le dynamisme du Dr Mrabit, Président du FNRBA, qui a pu élever ce forum au rang de réseau intergouvernemental, tout en le dotant d'une vision, de programmes ... [Lire plus](#)

AMSSNuR abrite le deuxième atelier régional de formation de formateurs sur la conduite des interventions en cas de situation d'urgence portuaire ou maritime

25 novembre 2021



L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR) abrite le deuxième atelier régional de formation de formateurs sur la conduite des interventions en cas de situation d'urgence portuaire ou maritime, organisé par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), du 22 au 25 novembre 2021 à Rabat.

Cet atelier dont le programme consiste en une combinaison de présentations et de séances de travail, connaît la participation des représentants d'AMSSNuR, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Santé et de la Prévention Sociale, de l'Administration de la Défense Nationale, de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, de la Gendarmerie Royale, de la Direction

de la Surveillance du Territoire, de la Direction Générale de la Protection Civile, du Département de la Pêche Maritime, de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, et du Centre National de Radioprotection. Du côté international, prennent part à cet événement des experts de l'AIEA et des participants de la Turquie, de la République de Chypre, de l'Egypte et de l'Espagne.

L'objectif de cet atelier est de former des experts des États riverains de la Méditerranée aux techniques de formation à la conduite des interventions en cas d'urgence nucléaire ou radiologique au niveau des ports côtiers et en mer, ainsi que de les sensibiliser aux objectifs d'apprentissage... [Lire plus](#)

FAITS MARQUANTS



FAITSMARQUANTS

Activités de contrôle

Depuis 2017, AMSSNuR entreprend plusieurs actions pour s'ériger en tant qu'autorité réglementaire indépendante, crédible et transparente. Lors de l'année 2021, AMSSNuR a renforcé ses activités de réglementation et de contrôle.



1492

Autorisations

ont été délivrées par AMSSNuR pendant le deuxième semestre de l'année 2021. Ces autorisations ont concerné, entre autres, (79% le domaine médical, 13% le domaine industriel, 5% le domaine de contrôle de sécurité, 1% le domaine de gestion des déchets, 1% le domaine de transit, 1% le domaine d'attestation de non soumission (ASN).

41

Opérations d'inspection

ont été effectuées pendant le deuxième semestre de l'année 2021, couvrant 127 installations (sources de rayonnements) et activités sur la quasi-totalité des régions du Maroc. Ces inspections touchent à la fois les secteurs public et privé et couvrent différents domaines d'activités (médical, industriel, recherche et autres).

Publication au Bulletin Officiel n°7009 du 2 août 2021 de l'Arrêté du Chef du Gouvernement n°3.12.21 portant fixation des niveaux d'exemption des activités, des installations et des sources de rayonnements ionisants y associées relevant de la catégorie II.

Fruit d'une approche participative et collaborative, impliquant les représentants des départements ministériels, des organismes et des organisations professionnelles concernés, ce règlement, a été techniquement approuvé lors de la 7ème plénière du Comité de mise à niveau du Cadre Règlementaire (CCR) tenue le 09 janvier 2019.

L'Arrêté en question, est pris en application de l'article 3 de la loi n° 142-12 relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création d'AMSSNuR, et de l'article 1er du Décret n° 2-20-131 relatif aux autorisations et aux déclarations des activités, installations et sources de rayonnements ionisants y associées relevant de la catégorie II.

Cet Arrêté fixe de ce fait, les niveaux d'exemptions, des installations et activités mettant en œuvre des substances radioactives et les adapte aux seuils d'exemption recommandés dans la publication de l'AIEA « Radioprotection et sûreté des sources de rayonnements : normes fondamentales internationales » (n° GSR part 3 de la collection normes de sûreté).

الجريدة الرسمية	
عدد 7009 - 22 ذو الحجة 1442 (2 أغسطس 2021)	5796
المادة الثالثة	قرار لرئيس الحكومة رقم 3.12.21 صادر في 3 ذي القعدة 1442 (14 يونيو 2021) بشأن تحديد مستويات الإعفاء المتعلقة بالأنشطة والمنشآت ومصادر الإشعاعات المؤينة المرتبطة بها المنتمية للنفئة الثانية.
المادة الرابعة	رئيس الحكومة.
المادة الخامسة	بناء على المرسوم رقم 2.20.131 الصادر في 13 من رجب 1442 (25 فبراير 2021) بشأن التراخيص والتصرّح بالأنشطة والمنشآت ومصادر الإشعاعات المؤينة المرتبطة بها المنتمية للنفئة الثانية، ولا سيما المادة الأولى منه :
المادة السادسة	وبعد استطلاع رأي الوكالة المغربية للأمن والسلامة في المجالين النووي والإشعاعي.
	قرر ما يلي :
المادة الأولى	تعفى من الترخيص والتصرّح، الأنشطة والمنشآت التي تستخدم المواد المشعة التي :
	(أ) يقل أو يساوي تركيز نشاطها أو نشاط نويداتها المشعة، القيم المحددة في الجدولين 1 و 2 الواردين في ملحق هذا القرار، أو
	(ب) التي، في حالة مزيج من النويدات المشعة الاصطناعية، إذا كانت أقل من 1، قيمة المعامل QM المطابقة للمجموع المرجح للتركيزات الكتلية للنويدات المشعة المختلفة الموجودة في لحظة ما في المكان الذي يمارس فيه النشاط أو موضوع النشاط مقسومة على قيم الإعفاء المطابقة المحددة في العمودين الأول والثاني من الجدولين 1 و 2 المشار إليهما أعلاه، أو
	إذا كانت أقل من 1، قيمة المعامل Q المطابقة للمجموع المرجح لأنشطة النويدات المشعة المختلفة الموجودة في لحظة ما في المكان الذي يمارس فيه النشاط أو موضوع النشاط، مقسومة على قيم الإعفاء المطابقة المحددة في العمودين الأول والثاني من الجدولين 1 و 2 الوارد في ملحق هذا القرار.
	المادة الثانية
	يجب، في حالة مزيج من النويدات المشعة الطبيعية، أن يكون تركيز نشاط كل واحدة من النويدات المشعة أقل من قيم الإعفاء المحددة في الجدول 3 الوارد في ملحق هذا القرار بالنسبة للعناصر المشعة المعنية.
	*
	*

BILAN DES REALISATIONS 2017-2021



BILAN DES REALISATIONS 2017-2021

7 AXES STRATEGIQUES 2017 /2021 PORTÉS PAR DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS ÉCLAIRÉS

Compte tenu des éléments de son environnement, post création, au niveau national et international, AMSSNuR s'est fixée comme objectifs pour la période 2017 /2021 de :

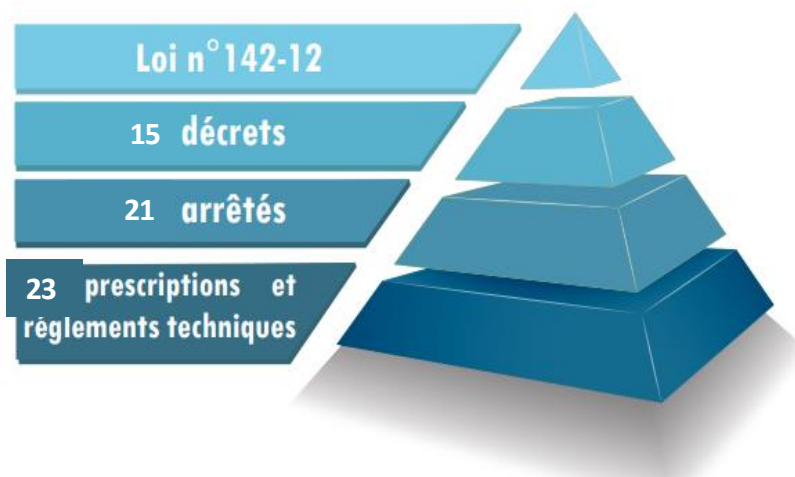


Dans sa feuille de route, conformément à la loi n °142 -12 et aux bonnes pratiques nationales et internationales, AMSSNuR a procédé au cours des cinq dernières années à un reporting annuel et régulier au Conseil d'Administration et à des autoévaluations qui lui ont permis de maintenir le cap du renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques au niveau de toutes les activités et les installations mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants.

BILAN DES REALISATIONS 2017-2021

1. Mise à niveau du cadre réglementaire national de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques

Conformément à sa fonction portant sur le développement de la réglementation, AMSSNuR a mis en œuvre, dès 2017, une stratégie de mise à niveau du cadre réglementaire de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques, un chantier qui figure parmi les obligations prioritaires édictées par la loi n°142-12 ainsi que par les orientations stratégiques adoptées par le Conseil d'Administration d'AMSSNuR. A l'issue du plan quinquennal 2017/2021, AMSSNuR a pu élaborer et soumettre au Chef du Gouvernement 59 projets de textes réglementaires nécessaires à la mise en application de la loi n°142-12. Ces résultats sont le fruit du travail de concertation avec l'ensemble des parties nationales concernées notamment le comité de mise à niveau du cadre réglementaire de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques mis en place depuis 2017.



2. Renforcement du niveau de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques



Dans le cadre de la mise en œuvre de ses fonctions réglementaires portant sur l'examen et l'évaluation de la sûreté et de la sécurité ainsi que le contrôle réglementaire, AMSSNuR a mis en place un plan de renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques de toutes les installations et les activités utilisant des Sources de Rayonnements Ionisants (SRI). En termes de résultats, sur la période 2017/2021, ces activités ont donné lieu à :

- L'octroi de plus de 5691 autorisations;
- L'inspection de plus de 2705 activités et installations;
- L'organisation de 7 inspections réglementaires du réacteur de recherche;
- Le recensement de plus de 5147 sources de rayonnements ionisants dans le cadre du registre national des SRI.

BILAN DES REALISATIONS 2017-2021

3. Mise en œuvre du système national de sécurité nucléaire et le plan national d'intervention d'urgence nucléaire ou radiologique

Concernant l'appui aux autorités gouvernementales, notamment l'assistance de l'Etat pour le développement du système national de sécurité nucléaire et du plan d'intervention en cas de situation d'urgence radiologique, AMSSNuR a pu élaborer en concertation avec les départements et les autorités concernés par la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques :

1. Le système national de sécurité nucléaire ;
2. Le Plan Intégré d'Appui en matière de Sécurité Nucléaire ;
3. La stratégie nationale de détection nucléaire ;
4. Le plan de sécurisation des sources radioactives ;
5. La mise en œuvre de l'initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire ;
6. La mise en œuvre des dispositions du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ;
7. Le plan national d'intervention en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique.

Par ailleurs, AMSSNuR assiste l'Etat et lui fournit des conseils en vue d'appliquer les engagements souscrits en vertu des conventions et des traités ratifiés par notre pays (désignation des points de contact, élaboration et soumission à l'AIEA des rapports nationaux, participation aux conférences d'examen et de révision de conventions, des normes,...).

4. Etablissement d'une politique de communication transparente et fiable

Compte tenu de l'obligation d'informer le public sur la situation de la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques au niveau national et de communiquer avec l'ensemble des parties prenantes, AMSSNuR a établi une politique et une stratégie basées sur la cartographie des parties concernées et articulées autour de la communication interne et institutionnelle, ainsi que la communication média, la communication hors média, la communication interne et la communication digitale. La stratégie de communication couvre également le volet international, la veille et les situations d'urgence nucléaire ou radiologique. En termes de réalisations, AMSSNuR dispose actuellement d'un répertoire, d'outils et d'expériences basés sur les :

- Le site web institutionnel et les comptes sur les réseaux sociaux ;

- Les rapports d'activités annuels, les plaquettes et les brochures ;

- Les rencontres régionales avec les professionnels ainsi que d'autres conférences et séminaires ;

- Les retombées de presse (plus de 1000 parutions médiatiques), les kits média et de conférences de presse. L'objectif à travers la politique d'information et de communication est le renforcement de la transparence et la fiabilité des informations.



BILAN DES REALISATIONS 2017-2021

5. Développement et maintien des capacités humaines et organisationnelles

Les effectifs d'AMSSNuR sont passés d'une seule personne en 2016 à 87 employés en 2021 tout en accordant une importance première à l'égalité des genres dont 44,82% des employés sont représentés par des femmes et 43% des postes de responsabilités sont également occupés par des femmes. La priorité est accordée aussi au développement des compétences et à la formation continue, enregistrant ainsi environ 2300 jours, soit une moyenne de sept semaines de formation par personne. Sur le plan national, AMSSNuR a établi une stratégie de formation théorique et pratique en sûreté et sécurité nucléaires et radiologiques qui a permis l'identification de plus de 13 000 personnes à former ou à qualifier au niveau national et de plus de 300 personnes à former par an ou à qualifier au niveau africain.

6. Développement et renforcement de la coopération régionale et internationale

Au terme de son plan stratégique 2017/2021, AMSSNuR a pu développer et renforcer son réseau de partenariat national et international par la signature de :

1. Onze accords de coopération avec les départements et les organismes publics concernés ;
2. Dix accords de coopération avec les autorités consœurs en Allemagne, Argentine, Hongrie, Canada, Chine, Espagne, France, Etats-Unis d'Amérique et Russie ;
3. Quatre accords de coopération avec les autorités consœurs au Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République Islamique de Mauritanie et Rwanda ;
4. Un projet de coopération avec l'Union Européenne d'un montant de deux millions d'euros sur cinq années ;
5. Deux contrats de coopération triangulaire AIEA/AFRA /pays africains, respectivement avec la Côte d'Ivoire et la Mauritanie. Le programme de coopération d'AMSSNuR est marqué par de fortes relations d'échange établie avec l'AIEA, qui demeure son premier

1. Partenaire à l'international, notamment à travers :

- a. La reconnaissance de l'AIEA en tant que :
- b. Centre régional de développement des capacités de préparation et de gestion des situations d'urgence radiologiques ;
- c. Premier Centre Collaborateur en Afrique de l'AIEA pour le renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire.

2. La présidence des réseaux de coopération :

- a. Forum des Organismes Réglementaires Nucléaires en Afrique (FNRBA) ;
- b. Réseau Global de Sûreté et de Sécurité Nucléaires (GNSSN) ;
- c. Réseau International pour l'Education et la Formation en matière de Préparation et de Conduite des Interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique (INET EPR).



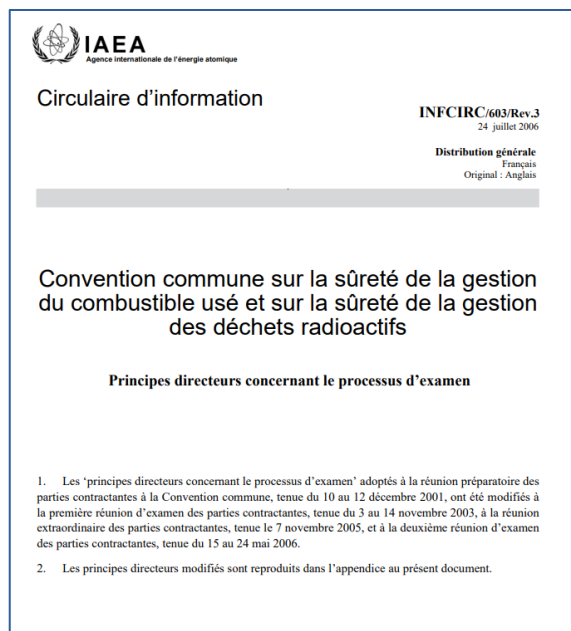
BILAN DES REALISATIONS 2017-2021

7. Veille sur les expériences dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques

En assurant une veille internationale sur les expériences d'autres pays dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, AMSSNuR :

1. Contribue aux réunions des parties contractantes aux conventions et aux instruments internationaux ;
2. Elabore, en concertation avec les parties nationales concernées, les rapports nationaux exigés par les instruments internationaux et les présente à leurs instances de coordination (Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, Convention sur la sûreté nucléaire, Convention sur la notification rapide et l'assistance en cas de d'urgence, ...).

Dans ce sens, AMSSNuR a bénéficié des désignations, ci-dessous, revêtant un caractère important et stratégique à l'échelle nationale, régionale et internationale :



1

Désignation du Royaume du Maroc, en 2019, en tant que président du Réseau International pour l'Education et la Formation en matière de Préparation et de Conduite des Interventions d'urgence nucléaire ou radiologique (iNET-EPR).

2

Désignation du Royaume du Maroc, en 2019, comme coordinateur de l'Initiative Globale de Lutte contre le Terrorisme Nucléaire.

3

Désignation d'AMSSNuR, en 2019 comme premier Centre Régional de l'AIEA en Afrique pour le développement des compétences en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence nucléaire ou radiologique.

4

Désignation d'AMSSNuR, en 2021, en tant que Premier Centre Collaborateur de l'AIEA pour le renforcement des capacités en matière de sécurité nucléaire en Afrique.

5

Désignation du Directeur Général d'AMSSNuR à la Présidence du Forum des Organismes de Réglementation en Afrique.

6

Désignation d'AMSSNuR centre national d'alerte et autorité compétente en matière de situations d'urgence nucléaire ou radiologique au titre des conventions sur la notification rapide et sur l'assistance.

7

Désignation du Directeur Général d'AMSSNuR comme membre de la Commission Internationale des Normes de Sûreté Nucléaire qui compte 25 hauts responsables et experts nationaux, sur plus de 170 Etats Membres de l'AIEA

EVENEMENTS & WEBINAIRES



EVENEMENTS & WEBINAIRES

Projet de support de l'UE à AMSSNuR pour développer ses capacités organisationnelles et humaines et renforcer le cadre réglementaire national de sûreté nucléaire – Réunion du Comité Mixte AMSSNuR/RISKAUDIT/Union Européenne

Dans le cadre de l'évaluation de l'état d'avancement de la réalisation du projet de support de l'Union Européenne à AMSSNuR initié en 2018 pour développer ses capacités organisationnelles et humaines et renforcer le cadre réglementaire national de sûreté nucléaire, le Comité mixte regroupant des représentants de l'Agence, de l'UE et du consortium RISKAUDIT a tenu sa dernière réunion semestrielle les 29 et 30 janvier 2020 à Rabat.

Au cours de cette réunion, le comité mixte, chargé du suivi de l'exécution du projet de coopération, a passé en revue les réalisations des onze chantiers qui font partie des programmes d'activités d'AMSSNuR et de son plan stratégique 2017-2021.

D'un montant de 2 millions d'Euros, ce projet de coopération financé par l'UE sur une période de cinq ans nécessite de la part des trois partenaires un suivi strict en termes d'engagement, de réalisations et d'évaluation d'impact sur le développement des capacités d'AMSSNuR.



EVENEMENTS & WEBINAIRES

Organisation du workshop national de leadership en sûreté et sécurité nucléaire

Du 15 au 18 novembre 2021, AMSSNuR a organisé le workshop national de leadership en sûreté et sécurité nucléaire qui a connu la participation de différents départements nationaux concernés. Durant 3 jours, les participants avaient rendez-vous avec des experts internationaux représentant l'AIEA et la Commission européenne afin de :

- Sensibiliser et accroître la compréhension du leadership et de ses fondements pour établir une culture de sûreté et de sécurité nucléaires ;
- Etablir un plan d'action pour le développement du leadership, incorporant la réflexion actuelle et les bonnes pratiques liées aux compétences en leadership, l'amélioration continue de la culture du leadership, ainsi que les bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale ;
- Initier une réflexion sur les facteurs et les approches liés à l'apprentissage à partir de l'expérience, de la gestion de la connaissance et des approches de partage de l'information.



EVENEMENTS & WEBINAIRES

Le Royaume du Maroc prend part à la 5ème Conférence des États Parties au Traité de Pélingaba sur la zone libre d'armes nucléaires en Afrique

Dr Khammar Mrabit, Président du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA), prend part à la 5ème Conférence des États Parties au Traité de Pélingaba sur la zone libre d'armes nucléaires en Afrique, organisée par la Commission Africaine de l'Energie Nucléaire (AFCONE) du 21 au 22 octobre 2021, en Afrique du Sud.

Cet événement a connu la participation de 42 États Parties du Traité de Pélingaba, dont le Royaume du Maroc représenté par une délégation conduite par SE M. Youssef Amrani, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Afrique du Sud, accompagné par Dr Mrabit en sa qualité de Président du FNRBA qui regroupe 34 États Membres africains de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Dans son intervention, Dr Mrabit a rappelé que le FNRBA a été créé en 2009 et a été officiellement reconnu comme organisation intergouvernementale régionale en septembre 2019, avec pour objectif d'améliorer, de renforcer et d'harmoniser l'infrastructure réglementaire en matière de radioprotection, de sûreté et de sécurité nucléaires, ainsi que de promouvoir une culture de sûreté et de sécurité solide parmi les États Membres africains de l'AIEA.

Aussi, Dr Mrabit a souligné que la coopération Sud-Sud est indispensable pour notre continent au vu de l'existence de nombreuses applications et pratiques utilisant les techniques nucléaires qui contribuent au développement socio-économique de l'Afrique dans plusieurs domaines devant être soutenu et amélioré en permanence de manière sûre, sécurisée et responsable.

Ceci rejoint l'objectif du traité de Pélingaba, en l'occurrence : créer une zone exempte d'armes nucléaires (ZEANA) en Afrique.

Dr Mrabit a ajouté que le FNRBA travaille conformément aux objectifs du traité de Pélingaba qui consistent, notamment à : (1) prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif d'un monde entièrement exempt d'armes nucléaires, (2) renforcer le régime de non-prolifération, promouvoir la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, promouvoir le désarmement général et renforcer la paix et la sécurité régionales et internationales, (3) promouvoir la coopération africaine pour le développement des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans l'intérêt du développement social et économique durable des États membres africains de l'AIEA et (4) maintenir les États membres africains de l'AIEA à l'abri de la pollution de l'environnement causée par les déchets radioactifs et d'autres matières radioactives.

Enfin, Dr Mrabit a mis en avant le travail fourni par le FNRBA en coopération avec AFCONE et l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA), pour atteindre les objectifs du Traité de Pélingaba. Dans ce sens, des efforts sont déployés pour formaliser la coopération entre FNRBA, AFRA et AFCONE à travers des réunions ayant abouti à la signature d'un mémorandum d'entente entre AFCONE et AFRA, ainsi qu'à l'élaboration d'un projet d'arrangements entre AFCONE et FNRBA.

EVENEMENTS & WEBINAIRES

Tenue de la 17ème réunion du comité de pilotage du Forum des Autorités Réglementaires Nucléaires en Afrique (FNRBA)



Le 15 décembre 2021 s'est tenue la 17ème réunion du Comité de Pilotage du Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA) présidé par le Royaume du Maroc en la personne de Dr. Khammar Mrabit, en présence des experts de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), d'experts internationaux et des représentants des autorités réglementaires africaines membres du FNRBA.

Intervenant dans les domaines de (1) l'infrastructure législative et réglementaire, (2) la sûreté radiologique et la sûreté des déchets radioactifs, (3) l'infrastructure de sûreté nucléaire, (4) l'infrastructure réglementaire pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence nucléaires et radiologiques, (5) la sûreté du transport des matières radioactives

et (6) l'infrastructure de la sécurité nucléaire, les coordinateurs de chacun des groupes thématiques du FNRBA ont présenté l'état d'avancement de leurs projets, leurs plans d'action pour l'année 2022 ainsi que les mécanismes pour leur mise en œuvre.

Pour rappel, le FNRBA a été créé en 2009 et regroupe actuellement les autorités nucléaires et radiologiques de 34 pays africains membres de l'AIEA. Il constitue une plateforme régionale pour l'échange des expériences et le partage du savoir et des leçons retenues en matière de développement des capacités réglementaires et de contrôle et ce, conformément aux orientations et normes internationales de l'AIEA.

EVENEMENTS & WEBINAIRES

AMSSNuR participe à la conférence internationale sur la sûreté et la sécurité du transport des matières nucléaires et radioactives

L'Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité Nucléaires et Radiologiques (AMSSNuR), prend part, du 13 au 17 décembre 2021 à la conférence internationale sur la sûreté et la sécurité du transport des matières nucléaires et radioactives, organisée à distance par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

L'objectif de cette conférence est de permettre aux États membres de l'AIEA de mieux cerner les questions relatives à la sûreté du transport d'une part, et à la sécurité du transport d'une autre part, et à l'interface entre les deux, ainsi que de développer et de renforcer leurs infrastructures réglementaires relatives à ces domaines.

Pour ce faire, cette conférence vise à (1) faciliter l'échange de bonnes pratiques internationales pour assurer le transport sûr et sécurisé des matières nucléaires et radioactives, (2) permettre d'identifier les enjeux liés à la sûreté et à la sécurité lors du transport, et leur interface, (3) utiliser les forums existants pour partager les bonnes pratiques et créer des réseaux dédiés à la sûreté et à la sécurité, (4) et identifier les opportunités, telles que l'assistance de l'AIEA pour soutenir les États membres dans l'élaboration d'un cadre complet et approprié de sûreté et de sécurité du transport ainsi que la formation.

Par le biais de leur participation, les représentants d'AMSSNuR ont mis en avant les réalisations du Royaume du Maroc en ce qui concerne la mise à niveau du cadre réglementaire relatif à la sûreté et la sécurité nucléaire et radiologique relatif au transport des matières radioactives et a partagé son expérience dans la mise en place d'un système de contrôle réglementaire du transport des matières radioactives et nucléaires



et les efforts déployés pour assister les exploitants à se conformer aux exigences édictées par la réglementation en matière de sûreté et de sécurité à travers la publication de guides et de la formation.

Aussi, AMSSNuR a participé dans des sessions régionales visant à identifier les lacunes, et les opportunités pour un transport sûr et sécurisé à travers la formation et les exercices qui adressent à la fois la sûreté et la sécurité et leur interface ainsi que les domaines de coopération tel que les MOU.

AMSSNuR a partagé avec les Etats membres de l'AIEA, l'expérience marocaine dans la mise à niveau du cadre réglementaire relatif à la sûreté du transport des matières radioactives, et ce, conformément aux accords internationaux conclus par le Royaume, à la réglementation de l'AIEA et aux bonnes pratiques internationales ainsi que les mécanismes sur lesquels elle s'est appuyée pour le développement des textes d'application de la loi n° 142-12 et la préparation de leur entrée en vigueur.

Enfin, AMSSNuR a souligné qu'elle poursuivra la mise à niveau du cadre réglementaire conformément aux exigences internationales dans la perspective de renforcer le système de contrôle réglementaire de la sûreté et de la sécurité du transport des matières nucléaires et radioactives.

EVENEMENTS & WEBINAIRES

Programme de formation des formateurs du Pôle DGSN/DGST sur les éléments essentiels de la sécurité nucléaire



Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre AMSSNuR et le pôle Direction Générale de Sûreté Nationale/Direction Générale de la Surveillance Territoriale (DGSN/DGST) et afin de mettre en œuvre le plan d'actions élaboré par le comité de suivi, AMSSNuR a lancé un programme de formation-des formateurs qui répond aux besoins de formation en matière de sécurité nucléaire au profit des formateurs de l'Institut Royale de Police et les autres instituts relevant de la DGSN.

L'objectif de cette formation intitulée « éléments essentiels à la sécurité nucléaire », organisée du 1er au 3 novembre à l'Institut Royal de Police de Kénitra, est de fournir aux participants des connaissances de base sur les rayonnements ionisants et leurs utilisations, un aperçu sur le cadre juridique international et national en matière de sécurité nucléaire, des principes de base sur la protection physique des matières radioactives en utilisation, en entreposage et durant le transport et une compréhension de la notion la menace et des risques de point de vue sécurité nucléaire.

CONCLUSION

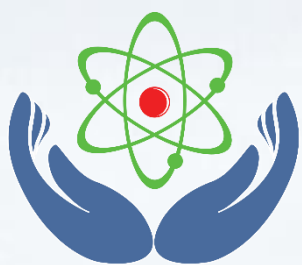
En clôturant son premier plan stratégique 2017-2021, AMSSNuR a réalisé, le bilan de la mise en œuvre dudit plan qui, malgré les contraintes de fonctionnement et de performance engendrées par la propagation de la Covid-19, a été marqué par l'achèvement de l'ensemble des chantiers stratégiques initiés en 2017, notamment en termes de mise à niveau du cadre réglementaire, du renforcement de la sûreté et de la sécurité nucléaires et radiologiques, de l'appui à l'Etat, du développement et du maintien des capacités humaines et organisationnelles, de l'information du public, de la coopération nationale, régionale et internationale et de la veille réglementaire au niveau international.

En effet, l'adoption et la mise en application progressive des textes réglementaires, à l'avenir, permettent d'accompagner le développement des applications des techniques nucléaires et radiologiques d'une manière sûre et sécurisée, dans tous les secteurs d'activités mettant en jeu des sources de rayonnements ionisants, dont la santé, l'industrie, l'énergie, les mines, l'environnement, l'agriculture, la recherche, etc.

Les résultats de l'auto-évaluation basée sur des outils de l'AIEA préconisés pour l'évaluation de l'infrastructure réglementaire en matière de sûreté nucléaire et radiologique et l'évaluation des capacités nationales en matière de préparation, de conduite des interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique (SARIS, EPRIMS), ainsi que les recommandations issues des audits externes, notamment les missions de l'AIEA (IRRS), prévue en mars 2022, et EPREV, prévue en juin 2022, seront également prises en considération pour affiner les actions inscrites dans le cadre des orientations stratégiques 2022-2026.

A la fin de cette première phase de développement, AMSSNuR a procédé en 2021 à une évaluation globale de ses réalisations et a identifié de nouvelles pistes d'amélioration pour la période 2022-2026 basées sur la capitalisation de l'expérience acquise, des opportunités existantes dans son environnement national, régional et international, des recommandations du nouveau modèle de développement, ainsi que des nouvelles orientations politiques, économiques et sociales de notre pays.

La consolidation de son positionnement en tant qu'autorité compétente, efficace, crédible et transparente restera la vision d'AMSSNuR qui lui promettra de nouvelles perspectives d'évolution profitant non seulement aux parties prenantes nationales concernées, mais également aux organismes similaires en Afrique.



امسنور
AMSSNuR

7, Angle Rues Moulay Hfid et Abou Jaad, Hassan
B.P.1306 R.P. Rabat

www.amssnur.org.ma

Tél. : +212 5 37 73 71 16

Email : communication@amssnur.org.ma

 @amssnour  @amssnur  @amssnur